

L'an deux mil dix huit , le 28 juin à 20h le Centre Communal d'Action Social de la commune d'Esnandes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Président Didier Geslin.

Date de la convocation : le 19 juin 2018

Présents : Didier Geslin, Anne Canaud, Anne Fréhel, Sylvie Sauvignon, Claudette Palluau, Jocelyne Marie, Christian Vignaud, Lucien Texier, Bernard Brunet,

Absente représentée : Brigitte Maindron par Anne Canaud.

Absent excusé : Alain Bouvet

Absentes : Catherine Fillon, Michelle Gloux

Secrétaire de séance : Anne Canaud

Invité : Frédéric Gloria

Le conseil d'administration débute à 20h20, suite à l'arrivée tardive de certains administrateurs, dont l'absence ne permettait pas d'atteindre le quorum.

Approbation du compte rendu du CA du jeudi 05 avril 2018 : approuvé à l'unanimité

### **Projets de délibérations**

#### **2018 – 01/06 : Aide à la formation des stagiaires BAFA**

Monsieur le Président informe que par décision du Conseil d'Administration du CCAS en date du 30 mars 1999, le CCAS sur son budget annexe CLSH, accorde une aide à la formation au stagiaire BAFA d'un montant de 150€, pour leur session de perfectionnement, payé directement à l'organisme de formation de leur choix. Étant entendu que cette aide à la formation n'a fait l'objet d'aucune revalorisation depuis sa création. Monsieur le Président propose de porter, à compter du 1er juillet 2018, le montant de cette aide à 170€.

Abstention	Contre	Pour
0	0	10

#### **Marché de la restauration : Information**

Le conseil d'Administration est informé que la commune d'Esnandes a publié en date du 13 mars 2018, un avis d'appel public à la concurrence pour un Marché à Procédure Adaptée. Ce marché d'un an renouvelable une fois par tacite reconduction concerne les prestations de restauration scolaire (commune) et extra-scolaire (ALSH). La structure de la procédure pour l'élaboration de ce marché est identique aux précédentes.

Il est rappelé que le CCAS organisateur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est directement concerné par la prestation extra-scolaire. Le point n°7 du Cahier des Prescriptions Particulières, qui présente les modalités de paiement, précise que les factures, pour cette prestation, seront libellées au nom du CLSH et imputées à son budget.

La Commission d'Appel d'Offres, qui s'est réunie le jeudi 14 juin 2018, en présence, entre autre, de Mesdames Anne CANAUD (Vice – présidente du CCAS) et Anne FRÉHEL (administratrice élue du CCAS) après une étude comparative, a porté son choix sur la société API.

Le Conseil Municipal, du mercredi 27 juin 2018, réuni sous la présidence de Monsieur Didier GESLIN, Maire de la commune, Président du CCAS, a attribué le marché de la restauration à la société API.

Monsieur le Président insiste sur le travail réalisé par la commission d'appel d'offres, qui s'est appuyée sur l'analyse comparative du technicien.

Monsieur Brunet demande quel est l'écart des prix avec le précédent marché. Le coût global estimé de la prestation (scolaire et extra scolaire) baissera d'environ 6%. Comme cela a été expliqué lors du conseil municipal, la différence s'explique par la baisse des effectifs et un taux de TVA pour l'extra-scolaire qui passe de 10% à 5,5%.

## Aides alimentaires / Renouvellements

Bénéficiaire	Part enfant	Part adulte(s)	Revenu fiscal	Revenus		Charges	
Mme C LM	1	3	11 186 (madame) 5 951 (monsieur)	revenus salariés (madame)	150,00	Loyer	458,00
				ASS (madame)	355,00	eau + électricité	113,00
				ASEDIC (monsieur)	950,00	téléphone	40,00
			AL	285,00		Assurances	95,86
						Taxe habitation	49,00
						Crédit bancaire	204,26
						Frais cantine	50,00
						Mutuelle	CMU
				Total	1740,00	Total	1010,12
				Revenus – charges = 729,88		reste à vivre = 182,47 €	
Avis du CCAS : Favorable à l'unanimité pour une durée de 6 mois							

Bénéficiaire	Part enfant(s)	Part adulte(s)	Revenu fiscal	Revenus		Charges	
Mme M C	1	1	11427	ASS	506,00	Loyer	541,00
				CAF / AL	356,00	Énergies	110,00
						Téléphone	20,00
						Assurances	30,18
						Taxe d'habitation	35,00
						Mutuelles	CMU
				Total	862,00	Total	736,18
				Revenus – charges = 125,82		reste à vivre = 41,94€	
Avis du CCAS : Favorable à l'unanimité pour une durée de 9 mois							

## Aide alimentaire / Planning

Jeudi 05 juillet	C VIGNAUD – C PALLUAUD
Jeudi 19 juillet	L TEXIER
Jeudi 02 août	L TEXIER – C SAUVIGNON
Jeudi 30 août	C VIGNAUD – C PALLUAUD
Jeudi 13 septembre	C VIGNAUD – C PALLUAUD
Jeudi 26 septembre	C VIGNAUD – A CANAUD
Jeudi 11 octobre	
Jeudi 25 octobre	
Jeudi 08 novembre	
Jeudi 22 novembre	
Jeudi 05 décembre	
Jeudi 20 décembre	

## Semaine Bleue

Semaine nationale des retraités et personnes âgées

Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui interviennent régulièrement auprès des aînés d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les personnes âgées dans notre société.

Thème nationale 2018 : « Pour une société respectueuse de la planète : agissons ensemble »

Le CCAS d'Esnaudes est, pour la première fois, partenaire de 2 actions :

- Niveau Départemental : CLIC Nord CDA, CCAS, Centres Sociaux

Date	Dimanche 07 octobre 2018
Lieu et horaires	Centre socio-culturel- de Lagord de 10h à 18h
Thème	Entre Terre et Mer.
Objectifs	Journée d'information et de sensibilisation. Journée intergénérationnelle.
Actions	Concours de soupe par équipe, découverte des goûts, marché des producteurs, ferme pédagogique, conférences, projection...

- Niveau du territoire local : Espace Camaïeux, CCAS de Esnandes, Saint-Xandre et Puilboreau

Mardi 09 octobre	Saint – Xandre	Café partagé sur le thème du gaspillage alimentaire
Mercredi 10 octobre	Puilboreau	Découverte des jardins familiaux et de la parcelle collective. 3 activités proposées aux enfants des ALSH des 3 communes
Jeudi 11 octobre	Puilboreau	Atelier cuisine : « comment utiliser ses restes alimentaires »
Vendredi 12 octobre	Esnandes	« Ciné - échange » après la projection d'un film illustrant le lien entre l'alimentation et l'impact sur l'environnement (présence, si possible de producteurs BIO )

### Repas des aînés / Chocolats de Noël

- Repas des aînés : date retenue le dimanche 28 octobre 2018

Tarifs pour les personnes accompagnatrices – une délibération sera présentée lors du prochain Conseil d'Administration

2014	2015	2016	2017	<b>2018</b>
21€	21€	22€	22€	<b>23€</b>

Monsieur Brunet déplore que la date du repas des aînés soit choisie sans aucune concertation.

Il est décidé pour les prochaines années d'en discuter en Conseil d'Administration avant la réunion d'attribution des salles municipales aux associations.

- Chocolats de Noël : date retenue le samedi 8 décembre 2018

### Bilan de l'activité du service d'aide à domicile 2017 – CCAS de la Rochelle

Il est constaté une forte baisse, moins 393 heures par rapport à 2016, soit moins 68,24 %.

Les interventions concernent 5 personnes, pour 6 en 2016.

La baisse s'expliquerait, entre autre, par la population de jeunes retraités, qui sont autonomes ou qui ont des moyens pour assumer les prestations.

**Bilan des ateliers mémoire :** En partenariat avec l'Espace Camaïeux-Centre Social Intercommunal, l'association 3ème vague et le CLIC, 12 séances d'ateliers mémoires ont été proposées à 12 adhérents de l'association des aînés, 2 personnes de Puilboreau, 1 de Nieul Sur Mer, 1 de Charron. En moyenne 10 personnes ont été présentes aux ateliers. Les retours sont plutôt positifs sur les critères du lien social et la qualité des interventions (CLIC).

Plus négatif, les difficultés pour certaines personnes à appréhender les résultats du test préalable et la mauvaise gestion du bilan par l' ASEPT (Association Santé Éducation et Prévention sur les territoires) qui n'aura pas permis à un grand nombre de participants de s'exprimer. La question de la suite à donner à ses ateliers a été abordée. Un second cycle sera organisé, dans les locaux de l'ALSH, à partir du 15 janvier 2019. Il sera proposé à l'ensemble de la population à partir de 60 ans.

Monsieur Brunet fait un retour négatif qui lui a été exprimé par des adhérents de l'association 3ème vague.

Monsieur Gloria est surpris de ces retours. Le bilan présenté au Conseil d'Administration s'appuie sur la rencontre qui a été réalisée le 12 juin 2018, en sa présence et celle de Mesdames Joëlle Degouy (présidente de la 3ème vague), Nadine Pouliquen (animatrice – CLIC), Amélie Charneau (espace camaïeux-centre social), Anne Marie Durot (participante de l'atelier). Il est dommage que les retours de mêmes personnes diffèrent suivant les lieux et temps d'échanges.

## **Veille sociale**

– Monsieur BD

Le jeudi 10 avril, une rencontre a été organisée à la mairie en présence de Monsieur BD, des représentants de l'UDAF, des élus de la municipalité et des membres du Conseil d'Administration du CCAS. Monsieur BD est d'accord pour les travaux. Une solution a été trouvée (2 grandes tentes) pour qu'il puisse stocker son mobilier et ses affaires personnelles, le temps des travaux. La question du déplacement du compteur électrique et de son financement reste posée.

Il a été proposé à Monsieur BD de vendre son terrain situé au nord de la commune. Cette vente pourrait permettre de financer une partie de la reconstruction de la toiture. Monsieur BD n'y est pas opposé. La commune a envoyé à l'UDAF les informations du cadastre. L'UDAF devait prendre contact avec l'étude notariale qui avait géré la succession, après le décès des parents de Monsieur BD. L'objectif était de s'assurer que tous les actes appropriés qui feraient de Monsieur BD l'unique propriétaire de la maison et du terrain aient bien été réalisés. A ce jour nous n'avons toujours pas eu de retour de l'UDAF. Il est à noter que suite au départ du mandataire judiciaire en charge du dossier, une nouvelle personne a été nommée ce qui peut expliquer les retards dans le suivi du dossier.

Monsieur le Président, prend note du changement de mandataire. Pour lui, cela ne justifie pas le manque de sérieux et d'implication de l'UDAF dans le suivi de ce dossier. Il précise que la majorité du travail accompli dans ce compliqué dossier émane des services du CCAS, de certains de ses administrateurs, comme Monsieur Vignaud, et des élus municipaux.

– Mme SB

Monsieur Brunet demande où en est la situation du logement de Mme SB. Ce dernier est présumé insalubre suite à d'importantes fuites d'eau. Monsieur le Président explique qu'il s'est rendu au domicile de Mme SB. Que la commune et le CCAS, par sa Vice-Présidente, ont entrepris les démarches auprès d'Atlantic Aménagement, afin qu'une solution de relogement soit au plus vite proposée. Des propositions de logements sur la Rochelle ont été faites. Mme SB n'y a pas répondu favorablement du fait de l'éloignement avec de sa mère âgée qui réside sur la commune. Une nouvelle proposition d'un logement sur la commune de Charron semblait convenir. Ce logement n'est cependant pas encore disponible.